



Compte-rendu du Comité Technique Local du 26/04/2018

Administration :

Mme ROUX-TRESCASES, Mme LECHEVALIER, Mme POUJAUD, M DESMARETS,
M VALLAT, Mme EVANS
secrétariat assuré par Mmes FROMENT, TOULZAC

Madame la Présidente,

Les résultats de l'observatoire interne à la DGFIP ont été publiés le 16 mars dernier.

Pour 54 % des répondants, La DGFIP évolue trop vite, pour 68 % elle évolue dans le mauvais sens, pour 67 %, les personnels ne sont pas optimistes concernant leur propre avenir au sein de la DGFIP. Et les cadres A et A+ cotent leur stress au travail à, respectivement, 6,7 et 7,1 sur une échelle de 10, les B à 6,5 et les C à 6,3.

Comment en est-on arriver à ce stade ?

La DGFIP doit supporter depuis des années de nombreuses suppressions d'emploi (20 000 en 10 ans) sans que cela soit réellement compenser par des gains technologiques.

Le tout « internet » ne peut être une solution pour rendre un service public de qualité que ce soit pour les usagers ou pour les agents.

La preuve en est pour les agents: la mise en place d'une cellule d'aide psychologique afin de compenser les effets dévastateurs des décisions découlant de la mise en application de CAP 2022.

De plus, Lors du Comité Technique de Réseau du 6 mars 2018, la Direction Générale a annoncé que l'expérimentation des agences comptables pour les grandes collectivités était quasiment actée . Les autres décisions seront annoncées ultérieurement: transfert d'une partie du recouvrement des Douanes vers la DGFIP, réduction drastique de la gestion du numéraire (recours plus poussé au réseau de La Poste), adaptation du maillage territorial (avec un rôle accru pour les Maisons de Services au Public), rénovation du contrôle fiscal, la remise en cause de la Responsabilité Personnelle et Pécuniaire des Comptables publics...

Toutes ces attaques ne peuvent donc qu'aboutir à des mouvements de grève massifs tel le 22 mars dernier, avec un taux moyen de 40 % de grévistes et de nombreux départements au-delà des 50 %.

A la liminaire lue par FO et à l'intervention de Solidaires, la Présidente a répondu que bien que les décisions de CAP 2022 ne soient pas encore définitivement arrêtées, la DGFIP est dans une logique de transformations très rapide ; la dématérialisation a facilité le travail des agents depuis 20 ans. La DGFIP contribue beaucoup aux suppressions d'emplois. Il n'est plus possible de maintenir les petites Trésoreries.

I. Bilan 2017 de la formation professionnelle et plan départemental de formation professionnelle

La Direction rappelle les moyens humains et matériels qui assurent la mission de formation professionnelle ; la e-formation est toujours présente avec son taux d'absentéisme toujours important mais en baisse (182 absents pour 15 seulement en présentiel) ; la Direction insiste sur le fait que la E-formation doit être un pré-requis à une formation en présentiel. Les micros dédiés sur les sites sont sous-employés. Pour FO, conduire une formation en ligne est difficilement compatible avec l'exercice de ses fonctions au sein du service.

FO a rappelé la nécessité de revoir le montant à la hausse de la nuitée sur Paris (seulement 70 € actuellement) et a dénoncé le fait que les frais de déplacement des formateurs soient à la charge des directions locales et non de l'ENFIP (nouveau 2018).

Une e-formation relative au Prélèvement à la Source sera diffusée à l'ensemble des agents via les chefs de service.

Vote :

pour : CFDT

Abstention : FO – Solidaires – CGT

L'abstention est nullement dirigée contre les agents du service mais concerne le peu de moyens mis à la disposition des directions locales.

II. Campagne d'engagement de volontaires du service civique dans les services de la DGFIP au titre de l'année 2018

Créé en 2010, le dispositif est renouvelé cette année avec l'accueil de 600 volontaires en 2018. Le recrutement s'effectue en 2 vagues en mars et septembre ; leur mission est centrée sur l'accueil au guichet et une aide au maniement des outils informatiques pour l'utilisation des services en ligne. Les volontaires sont âgés de 18 à 25 ans (30 ans en cas de handicap). Leur mission s'exerce sur 8 mois à raison de 24h par semaine pour moins de 600 €.

La DDFIP 87 a déjà accueilli 7 volontaires depuis le 15/03/2018, répartis selon :

- 1 à la TLM
- 3 au SIP-E de Limoges
- 1 au SIP-E de Saint-Yrieix
- 1 au SIP-E de Saint-Junien
- 1 au SIP-E de Bellac

FO reconnaît l'utilité de découvrir le monde du travail en général et la DGFIP en particulier, mais il s'agit malheureusement de remplacer les emplois non pourvus par du personnel à bas coût.

III. Bilan de la campagne IR 2017 et information sur la campagne 2018

La campagne IR 2017 a été marquée par une recrudescence d'accueil physique (+8,7 tous services confondus) ; compte tenu du changement des autocom, aucune statistique n'existe quant à l'accueil téléphonique. Le SIP de Limoges a accueilli 62 % des usagers, les SIP extérieurs 24 % et les trésoreries 14 %.

Pour 2018, le SIP de Limoges verra ses horaires inchangés ; la Direction s'est calée sur le calendrier national quant au lancement de ce rendez-vous annuel. L'utilisation des services en ligne est le moyen privilégié d'accéder à nos services, d'où la mise à disposition de postes informatiques en libre service (3 à cruveilhier, 2 sur chaque SIP extérieur, 1 à Nantiat, 1 à Pierre-Bufferrière et 1 à Aix-sur-Vienne). L'assistance reste à la charge des agents d'accueil et des services civiques.

FO déplore que l'accueil soit soutenu par des personnes non professionnelles (étudiants, services civiques, ...) alors que l'utilisateur est en droit d'avoir un interlocuteur professionnel. De même, le numéro d'assistance 0811 368 368 est payant mais bien sûr toujours moins cher que toute aide extérieure comme celle de la Poste à 50 €.

D'ores et déjà, les difficultés se font sentir quant au PAS pour lequel la Direction recommande de ne pas se précipiter notamment pour le choix du taux de prélèvement. Beaucoup d'autres questions restent encore en suspens pour les agents. Les guichets risquent d'être pris d'assaut dans les jours à venir, et sûrement en janvier 2019 lorsque les premiers prélèvements auront été effectués.

En 2018, la DDFIP 87 fait partie des services recensés pour le déroulement de la campagne.

Pour information, différentes fiches sont en ligne sur Ulysse 87/missions/pôle gestion fiscale.

Une rumeur circule quant à la saisie des déclarations par les services du site de Montesquieu (à suivre)...

IV. 1 – Tableau de Bord de Veille Sociale 2017

Il s'agit d'un outil retravaillé cette année pour qu'il soit uniforme sur toutes les Directions.

La DDFIP 87 subit le vieillissement de ses agents (moyenne d'âge : 51,2).

Les services traitant un fort flux d'accueil physique concentrent 50 % des fiches de signalement, situations pour lesquelles la Direction est très vigilante. (15 en 2016 et 10 en 2017).

Les OS ont dénoncé les nombreux écrêtements d'horaires variables que ce soit en nombre ou en volume horaire, et l'augmentation des jours mis sur le CET (ces derniers pouvant être rachetés).

Il est dommage que la Direction ne fasse toujours pas le lien entre suppressions d'emplois, arrêts maladie et écrêtements d'horaires.

V. Bilan de la notation 2017

En 2017, 542 agents ont été évalués. Il s'agissait de la dernière année pour les C et les A pour pouvoir bénéficier d'une dotation de capital mois.

Pour information : 19 recours auprès de l'autorité hiérarchique, 13 recours en CAPL et 4 recours en CAPN débouchant sur 2 rejets et 2 accords.


VI. Questions diverses

- Les toilettes du SIP de Limoges ont été fermées au public pour cause de vandalisme récurrent
- Réinstallation des services sociaux et de la salle informatique : La Direction a déjà le financement.
Déménagement de TLBA : la Direction attend l'accord du Préfet de Région, puis son financement afin de réaliser une seule opération immobilière.
- Suite aux déménagements des services sur le site de cruevilhier, la signalétique est à revoir.
- Des groupes de travail sont mis en place quant au recouvrement forcé : PRS, création d'une division au sein de la DDFIP 87. Affaire à suivre

séance levée à 13h45

Vos représentants en CTL :

Bernard BOUZONIE, Lydie PEYRICHOUT, Arnaud BAUSSET, Philippe LORNAC

BULLETIN D'ADHESION	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. - DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu	